

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL D'AVERDON DU 25 FEVRIER 2021

Délibération 2021-05 : Demande de DETR annule et remplace la délibération 2020-44

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal sollicite Monsieur le Préfet pour l'octroi d'une subvention au taux le plus élevé possible dans le cadre de la DETR.
pour la réalisation du prochain programme de travaux d'aménagement de la mairie pour un coût estimatif de **455 000.00 €HT** et dont les crédits seront inscrits au budget primitif 2021.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Délibération 2021-06 : Demande de subvention amendes polices

Monsieur le Maire propose de solliciter une aide auprès du Conseil Départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police pour le remplacement de panneaux de voirie sur toute la commune.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- adopte le projet de travaux de remplacement de panneaux de voirie sur toute la commune pour un coût de **983.39 €HT**.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Délibération 2021-07 : Ouverture de crédits par anticipation

Afin de permettre la réalisation de travaux ayant déjà fait l'objet de décisions favorables, il est possible d'ouvrir des crédits d'investissement avant l'adoption du budget 2021 dans la limite du quart des crédits votés en 2020 (soit 149 408.75€)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de répartir les crédits aux chapitres 21 et 23 de la section d'investissement de la façon suivante :

➤Vote cette ouverture de crédits de 33 494.34 € selon la ventilation précisée ci-dessus dans la limite de 149 408.75 € correspondant au quart des crédits ouverts au budget 2020.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Présentation du budget

Une présentation du budget 2021 est faite par l'adjointe en charge des finances, un point succinct de la situation passée est également abordé, tous ces éléments seront donnés lors du prochain conseil municipal

Comptes rendu de commissions

SCOLAIRE : Un poste d'agent d'entretien va être créé (fusion de postes existants en un seul) une embauche est prévue pour fin août les candidatures seront bientôt ouvertes.

SIVOS : Les marchés du transport et de la cantine vont être renouvelés prochainement un appel d'offre va être lancé. Il est probable qu'une fermeture de classe ait lieu à la rentrée sur le RPI. Une réunion avec l'école d'art s'est déroulée le 16 février dernier, le vernissage et une exposition auront lieu. Suite à une réunion avec le Centre de Loisirs de Marolles, il apparaît qu'il manque de bénévoles pour paliers aux différents besoins, toutes les personnes désireuses d'aider sont les bienvenues, il faudra les contacter directement.

URBANISME :

3 demandes préalables ont été déposées en mairie en janvier et février.

TRAVAUX :

- Eglise : Les travaux sont toujours en cours

VOIRIE : Des appels d'offres ont en cours pour les travaux qui seront à réaliser cette année.

FETES ET CEREMONIES : Une course cycliste aura lieu sur la commune le 22 mai.

Nous ne savons pas encore si nous maintiendrons notre soirée annuelle du bal populaire prévue le 19 juin, nous aviserons en fonction des directives de l'état.

AMENAGEMENT DE LA MAIRIE : Un audit énergétique a été réalisé.

EMBELLEMENT DE LA COMMUNE : La commission se réunira le 12 mars pour refaire le tour de la commune.

Point sur les commissions Agglopolys auxquelles ont participé les conseillers municipaux titulaires désignés pour représenter la commune auprès de ces instances.

Questions diverses

Nous avons reçu une demande pour le stationnement d'un camion-épicerie sur notre commune, avec l'accord du conseil municipal Monsieur le Maire prendra contact avec cette personne pour avoir plus d'informations.

Certains habitants du bourg ont eu une coupure d'eau le 24 février celle-ci était due à une fuite d'eau importante à l'entrée de Villiers, Monsieur le Maire n'a pas été informé par l'entreprise intervenante.

Lorsqu'il pleut l'accès aux containers situés à Villiers est très boueux est-il possible de prévoir un aménagement ?

Cela sera étudié pour voir ce qu'il est possible de faire.

La prochaine réunion de conseil municipal est fixée au 25 mars 2021.

La séance est levée à 23 heures 50